

néerlandais à Beersel (Hananbos)

N06(A) du dimanche 3 avril au samedi 9 avril 2022
<https://forms.gle/mAcWXgmCz3JKHSis7>

N07(A) du dimanche 10 avril au samedi 16 avril 2022
<https://forms.gle/qoq6h9XQ3Ubkk6BR7>



Veillez cliquer sur le lien ci-dessus du séjour choisi afin de compléter la fiche médicale et les souhaits de chambres au plus tard 10 jours avant le départ.

Important : Afin de garantir la sécurité de tous, nous pouvons accepter uniquement des participants qui n'ont pas été malades dans les 5 jours avant le séjour et qui n'appartiennent pas à un groupe à risque.

Merci de votre compréhension.

Information mesures Covid : <https://www.depauwbelgium.be/fr/faq-corona/>
Veillez bien lire ces informations.



Bagages et équipement

- Pour les loisirs et les animations, les participants doivent obligatoirement se munir d'une tenue d'éducation physique et de chaussures de sport. Apportez éventuellement raquettes et balles de ping-pong.
Les participants apportent également des vêtements et des chaussures qui peuvent se salir.
- Prévoir des serviettes de toilette et de bain et un nécessaire de toilette.
- Les participants prennent également une gourde.
- N'oubliez pas votre **carte d'identité** !
- Nous demandons aux participants qui veulent écrire des lettres ou cartes postales de se munir des timbres nécessaires.
- L'emploi du GSM n'est pas admis entre le petit déjeuner et la fin des activités du soir. Le GSM ne favorise pas l'esprit d'équipe !
- Pour les cours de langue, chaque participant se munit de papier (ou d'un cahier), d'un stylo et d'un petit dictionnaire de la langue choisie.
Les participants peuvent apporter leurs livres et cahiers de l'école afin de revoir éventuellement la matière pendant l'heure d'étude.
- Veuillez rendre le formulaire médical ci-joint, dûment complété au responsable de stage le 1^{er} jour.
- La literie est sur place, les participants ne doivent rien emporter.

Remarques

- Modérez l'argent de poche (\pm € 40 – uniquement pour les dépenses personnelles).
- Il n'y a pas de possibilité de visite afin de ne pas perturber le bon déroulement du stage. Mais nous pouvons vous assurer encore une fois que les enfants ne sont jamais livrés à eux-mêmes. Ils sont sous notre responsabilité pendant tout le séjour.
- Les participants faisant preuve de mauvaise volonté seront renvoyés.
- Chaque participant recevra à la fin du stage son rapport.
- Durant le stage nous disposons d'une infirmerie.
- Nous avons un docteur à proximité.
- Si vous avez des souhaits concernant le logement, veuillez les indiquer sur le questionnaire que vous trouverez dans le lien à la première page de ce petit dossier.
- Pourriez-vous donner les attestations à remplir pour la mutuelle au responsable de stage à l'accueil ? Il vous les rendra complétées à la fin du stage. Veuillez remplir au maximum vous-mêmes l'attestation avant le séjour (prix du séjour, date du paiement, organisateur Depauw Belgium, Sint-Amandsplein 15, 8500 Kortrijk).

2

Accueil et retour

Comment nous rejoindre en voiture ?

1. A partir de Hasselt, Louvain, Anvers, Gand ou Ostende, vous allez par le ring et vous prenez la direction Bruxelles E19 direction Mons-Charleroi (Paris). Vous quittez la E19 par la sortie 20 Huizingen-Rhode Saint-Genèse, vous allez à gauche en direction de Dworp/Alseberg et à 1,8 km à gauche vous prenez la chaussée de Lot et vous suivez la direction Lot/Beersel. Vous suivez les panneaux « Hanenbos ». Après le « Bruineput », vous allez à gauche et vous entrez ainsi dans le centre «Hanenbos ».
2. Pour celui qui vient par Louvain et qui veut éviter le ring de Bruxelles sur le viaduc de Vilvoorde, il est possible d'emprunter le ring Est. A Kraainem, il faut alors quitter la E40 et choisir la direction Waterloo, autre indication Mons-Charleroi. Vous passez deux tunnels, en dessous des quatre-bras et le rond-point Léonard. A Groenendaal, avant le troisième tunnel, vous prenez à droite après le pont de chemins de fer et vous entrez dans le bois, direction Rhode-Saint-Genèse.
Après 7 tournants et ralentissements, vous tournez à gauche lorsque vous voyez le panneau Rhode-Saint-Genèse. Vous suivez ce chemin, et avant la séparation de la route et les feux, vous tournez à gauche. Au premier croisement avec des feux, vous allez à droite. Vous suivez cette route, la chaussée d'Alseberg avec des feux pendant +/- 7 km jusqu'à la sortie. Prenez à droite la chaussée de Lot (direction Lot/Beersel). Vous suivez les panneaux « Hanenbos ». Après le « Bruineput », vous entrez dans le centre par la gauche.

Séjour N06(A) du dimanche 03/04 au samedi 09/04/2022

Accueil : le 03/04 de 14h à 15h

Retour : le 09/04 de 10h à 11h

Séjour N07(A) du dimanche 10/04 au samedi 16/04/2022

Accueil : le 10/04 de 14h à 15h

Retour : le 16/04 de 10h à 11h



Assurances

La responsabilité civile de chaque participant est couverte par notre assurance, après intervention de l'assurance familiale éventuelle.

- montant maximum assuré par accident : € 1 500 000
- dégâts matériels : € 150 000
- frais médicaux : après intervention de la mutuelle, la compagnie paie les suppléments éventuels à concurrence de € 1 239,47 par accident survenu à l'étranger. En Belgique € 3 718,40.
- Il y a une franchise de € 125.
- Nous ne sommes pas assurés contre le vol, ni la perte d'objets.** Nous vous conseillons donc de ne pas prendre d'objets de valeur.



Téléphone et adresse

Le téléphone ne peut être utilisé que pour les urgences, ceci afin de ne pas perturber le bon ordre des stages.

Voici pour les parents, en cas d'urgence, le numéro d'appel et l'adresse pour le courrier.

Domaine Provincial Hanenbos
Lotsesteenweg 103
1653 Beersel
Tel. 02/ 380 47 13
Fax 02/ 380 47 14

Veuillez utiliser des timbres prior et veuillez envoyer uniquement vos lettres et cartes au début de la semaine.

Nous souhaitons un excellent séjour à votre fils ou fille !



Drogue

Tolérance zéro à tous nos stages !



La cigarette

Pendant nos stages, il est **interdit** de fumer. Si vous souhaitez quand même donner l'autorisation à votre fils ou fille de fumer (uniquement pendant les **pauses**, à un **endroit éloigné** et pour les jeunes de **plus de 16 ans**), veuillez compléter dans ce cas la souche ci-dessous et la donner au responsable du stage sur place s.v.p

Je soussigné(e),
déclare que mon fils / ma fille

inscrit(e) au stage à, peut fumer.

Date :

Signature :